



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FOUNDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA

la version française suit

APF CANADA CARBON OFF-SET POLICY

BACKGROUND

Climate change is a growing public concern. And it will continue to pose a significant challenge for the foreseeable future. According to the Carbon Offset Guide for Canadian Organizations, carbon offsets are an innovative, market-based way to take responsibility for the carbon footprint that remains after other efforts have been made to reduce emissions. Carbon offsets are simply credits for reductions made at another location, such as wind farms that create renewable energy and reduce the need for conventional energy sources like coal-burning generators. They are sometimes referred to as “carbon credits.”

There are many different types of carbon offset projects. Some of the most common include wind farms, small hydroelectric projects, and biomass projects, among others. Carbon offsets are quantified and sold in metric tonnes of carbon dioxide equivalent (CO₂e). Buying one tonne of carbon offsets means that if the carbon offset is of high quality, there will be one less tonne of carbon dioxide (or other greenhouse gases that would produce an equivalent effect) in the atmosphere than there otherwise would have been without the offset.

In Canada and across the globe, many well-known businesses and organizations voluntarily purchase carbon offsets to mitigate their carbon footprint. Some airlines also routinely offer passengers the option to purchase offsets when booking to offset the emissions generated by their flights. Canadian vendors of carbon credits usually own or represent a portfolio of carbon offsets from various projects located in Canada or abroad. The carbon offset's most common quality criteria include additionality, accurate quantification, auditing, unique ownership, permanence, leakage, sustainability considerations, stakeholder consultation, and timing.

PURPOSE

APF Canada recognizes the domestic and international benefits of carbon offsets. It is committed to reducing its carbon footprint whenever possible, including implementing a Hybrid Work Schedule, full-stream recycling, and other efforts. In establishing a Carbon-Offset Policy, APF Canada supports the voluntary purchasing of carbon offsets to balance the organization's overall emissions.

Whenever possible, APF Canada will purchase carbon offsets for corresponding airline tickets purchased from airline providers with a carbon-offset policy.

SCOPE

This policy supports APF Canada Board Directors, executives, managers, and staff in acquiring carbon offsets when procuring or booking air travel.

POLICY & PROCEDURE

1. APF Canada is committed to creating awareness and actionable initiatives to help mitigate the impacts of climate change. As such, our Carbon-Offset Policy will also be posted on our websites.

2. APF Canada will voluntarily purchase carbon offsets for all flight bookings/purchases; wherever possible, staff in charge of booking airfares will purchase carbon offsets when booking a flight.
 - APF Canada has long-standing relations with Air Canada and will utilize Air Canada's third-party carbon offset project **Choose** as its primary off-set solution [embed link: <https://aircanada.chooose.today/#scrollTo=kw0ywhrrsnlyfxhwbspuxug>]
 - APF Canada also supports the use of WestJet's third-party solution **CarbonZero** [embed link: <https://www.carbonzero.ca/westjet/>]

Both platforms automatically calculate the carbon offset required for a flight or flights and choose an equivalent, accredited solution from their global portfolios of climate projects. The price represents the total cost of delivering the carbon offset service. All the funds collected, excluding taxes and the fees charged by **Choose** and **CarbonZero** on each transaction, are applied directly to carbon offsets sourced from certified projects. A small administrative and technology fee is charged to cover running costs, but neither airline directly profits from these programs.

Visit the Canadian carbon credit programs identified above to learn more about carbon-offset solutions for air travel.

3. APF Canada staff is also highly encouraged to book and purchase carbon offset for personal flight utilization with airline partners or providers with existing carbon offset projects whenever possible.

Carbon-Offset

Reference

Links:

<https://aircanada.chooose.today/#scrollTo=k5wwwbd5ydb4bvotkkkizz>

<https://davidsuzuki.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2019/10/purchasing-carbon-offsets-guide-for-canadians.pdf>

https://www.climatepartner.com/en/resources/the-essential-guide-to-carbon-offsetting?utm_source=google&utm_campaign=17885525234&utm_medium=cpc&utm_content=638491861629&utm_term=&gclid=Cj0KCQiA_bieBhDSARlsADU4zLckIW0-76BXa6CmArJmHJGT-88hwHLzqbuObXbigYI5FIIsGmXp4EsEaAkhpEALw_wcB

POLICY EFFECTIVE DATE:	January 23, 2023	EMPLOYEE HANDBOOK PAGE NO: 34
DATE LAST REVIEWED/APPROVE	January 23, 2023	

POLITIQUE DE COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE CARBONE DE LA FAP CANADA

CONTEXTE

Le changement climatique est une question qui préoccupe de plus en plus l'opinion publique. Ce phénomène continuera à poser un défi de taille dans un avenir prévisible. Selon le Guide des compensations carbone pour les organisations canadiennes, les compensations carbone sont un moyen innovant, et commercial, d'assumer la responsabilité de l'empreinte carbone qui subsiste malgré tous les efforts déployés pour réduire les émissions. Les compensations carbone sont tout simplement des crédits pour des réductions réalisées à un autre endroit, comme les parcs éoliens qui créent de l'énergie renouvelable et réduisent le besoin de sources d'énergie conventionnelles telles que les centrales au charbon. Elles sont parfois appelées « crédits carbone ».

Il existe de nombreux types de projets de compensation carbone. Les parcs éoliens, les petits projets hydroélectriques et les projets de biomasse sont parmi les plus courants. Les compensations carbone sont quantifiées et vendues en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). L'achat d'une tonne de compensation carbone implique, si la compensation est de haute qualité, qu'il y aura une tonne de dioxyde de carbone (ou d'autres gaz à effet de serre produisant un effet équivalent) de moins dans l'atmosphère qu'il n'y en aurait eu sans la compensation.

Au Canada et dans le monde entier, de nombreuses entreprises et organisations de renom achètent volontairement des compensations carbone pour atténuer leur empreinte carbone. Certaines compagnies aériennes offrent aussi régulièrement aux passagers la possibilité d'acheter des compensations au moment de la réservation afin de compenser les émissions générées par leurs vols. Les vendeurs canadiens de crédits carbone possèdent ou représentent généralement un portefeuille de crédits carbone provenant de divers projets situés au Canada ou à l'étranger. Les critères de qualité les plus courants de la compensation carbone sont l'additionnalité, la quantification précise, l'audit, la propriété unique, la permanence, les fuites, les considérations de durabilité, la consultation des parties prenantes et l'échéancier.

OBJECTIF

La FAP Canada est consciente des avantages nationaux et internationaux de la compensation des émissions de carbone. Elle s'est engagée à réduire son empreinte carbone dans la mesure du possible, notamment par l'adoption d'un horaire de travail hybride, le recyclage intégral et d'autres mesures. En établissant une politique de compensation des émissions de carbone, la FAP Canada appuie l'achat volontaire de compensations carbone afin d'équilibrer les émissions globales de l'organisation.

Dans la mesure du possible, la FAP Canada achètera des compensations carbone pour les billets d'avion correspondants achetés auprès de fournisseurs de services aériens ayant une politique de compensation carbone.

PORTEE

Cette politique aide les membres du conseil d'administration, les cadres, les gestionnaires et le personnel de la FAP Canada à acquérir des compensations carbone lorsqu'ils ou elles achètent ou réservent des billets d'avion.

PRATIQUE ET PROCÉDURE

1. La FAP Canada s'est engagée à sensibiliser le public et à mettre en place des initiatives concrètes pour aider à atténuer les effets du changement climatique. C'est pourquoi notre politique de compensation des émissions de carbone sera également affichée sur nos sites Web.
2. La FAP Canada achètera volontairement des compensations carbone pour toutes les réservations/achats de vols ; dans la mesure du possible, le personnel chargé de réserver les billets d'avion achètera des compensations de carbone lors de la réservation d'un vol.
 - La FAP Canada entretient des relations de longue date avec Air Canada et utilisera Chooose, le projet de compensation carbone d'Air Canada, comme principale solution de compensation [lien intégré : <https://aircanada.chooose.today/fr/#scrollTo=k5wwwbd5ydb4bvotkkizz>]
 - La FAP Canada appuie également l'utilisation de la solution de tierce partie **CarbonZero** de WestJet [lien intégré : <https://www.carbonzero.ca/westjet/>]

Les deux plateformes calculent automatiquement la compensation carbone requise pour un ou plusieurs vols et choisissent une solution équivalente et accréditée dans leurs portefeuilles mondiaux de projets climatiques. Le prix représente le coût total de la prestation de compensation carbone. Tous les fonds collectés, hors taxes et hors frais facturés par **Chooose** et **CarbonZero** sur chaque transaction, sont directement affectés à des compensations carbone provenant de projets certifiés. Des frais administratifs et technologiques minimes sont facturés pour couvrir les coûts de fonctionnement, mais aucune des deux compagnies aériennes ne tire directement profit de ces programmes.

Visitez les programmes canadiens de crédit carbone mentionnés ci-dessus pour en savoir plus sur les solutions de compensation carbone pour le transport aérien.

3. Nous encourageons vivement le personnel de la FAP Canada à réserver et à acheter des crédits de carbone pour ses vols personnels auprès de compagnies aériennes partenaires ou de fournisseurs ayant des projets de crédits de carbone en cours, dans la mesure du possible.

Liens de référence sur les compensations carbone ou crédits carbone :

<https://aircanada.chooose.today/fr/#scrollTo=k5wwwbd5ydb4bvotkkizz>

<https://davidsuzuki.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2019/10/purchasing-carbon-offsets-guide-for-canadians.pdf>

https://www.climatepartner.com/en/resources/the-essential-guide-to-carbon-offsetting?utm_source=google&utm_campaign=17885525234&utm_medium=cpc&utm_content=638491861629&utm_term=&gclid=Cj0KCQjA_bieBhDSARIsADU4zLckIW0-76BXa6CmArJmHJGT-88hwHLzgbuObXbigYI5FlsGmXp4EsEaAkhpEALw_wcB

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA POLITIQUE :	23 janvier 2023	GUIDE DE L'EMPLOYÉ PAGE N° : 34
DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION/APPROBATION	23 janvier 2023	